

## **ATTESTATION D'ADMISSIBILITE**

Je soussigné, David FAILLY, Directeur du CEFIPA (Centre de Formation d'Ingénieurs par l'Apprentissage), certifie par la présente que :

**BROHAN Nolan**

est admissible à la/les formation(s) d'Ingénieurs citée(s) ci-dessous :

*Formation d'Ingénieur Systèmes électriques - CNAM*

Votre admission définitive au sein de la promotion 2023-2026 est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil et une mission en entreprise conforme aux exigences législatives et validée par l'école.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Nanterre, le 16 mai 2023

**CEFIPA**  
Centre de Formation d'Ingénieurs par Alternance  
93 boulevard de la Seine - CS 40177  
92023 NANTERRE cedex  
Tél. 01 55 17 80 00  
N° Siret : 489 005 425 9036 - SIREN 92234710

David FAILLY,  
Directeur du Cefipa *Po : ALBICINI*

